

GOUVERNEMENT



5 novembre 2020

Le Gouvernement reste mobilisé pendant le confinement contre les violences faites aux femmes

Les dispositifs de protection des femmes et de leurs enfants contre les violences conjugales restent opérationnels.

Le contexte sanitaire est un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Les victimes peuvent donc **quitter leur domicile à tout moment, sans devoir disposer d'une attestation**. Elles peuvent **appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS** en cas de danger immédiat.

Parmi les autres services à leur disposition :

- **le 39 19, numéro gratuit et anonyme** (disponible tous les jours de 9h à 21h), qui dispose également d'un partenariat de 2 000 courses gratuites avec Uber jusqu'au 31 mars 2021 ;
- **un site Internet** est disponible 24h/24 et 7j/7 avec un tchat anonyme et non traçable : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- **l'application « APP-ELLES »** de soutien entre femmes : <https://www.app-elles.fr/>
- **un tchat gratuit** : www.commentonsaime.fr
- **le dispositif "Alerte pharmacie"**, qui permet de se signaler en pharmacie. L'officine se charge ensuite d'alerter les forces de l'ordre ;
- le **119** est à la disposition des **enfants** (appel gratuit 24h/24, 7j/7) ;
- le **01 40 47 06 06** (disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h) est à la disposition des **femmes en situation de handicap**.

**En savoir plus sur le site du ministère
chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité
et de l'Égalité des chances**